

LE PROGRAMME

Élections municipales 15 et 22 mars 2026

FAIRE MIEUX

POUR GRENOBLE

Avec Allan

BRUNON



INTRODUCTION

En mars 2026, Grenoble sera insoumise. Elle l'est déjà dans les coeurs, puisqu'en 2022 vous avez porté Jean Luc Mélenchon largement en tête de l'élection présidentielle, avec 39% des voix au premier tour. Nous travaillons chaque jour à vos côtés afin que cette réalité puisse se traduire au Conseil Municipal. Mais une Ville insoumise, ce n'est pas seulement une Ville avec un·e maire insoumis·e. C'est une Ville qui refuse de se soumettre à une caste de privilégiés, au basculement vers l'extrême droite du débat public, et au renoncement à l'espoir de jours meilleurs. À la France Insoumise, nous croyons fermement que ces jours viendront, et nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour les faire advenir.

À l'échelle communale, l'échelon au plus près des habitant·es, **nous pouvons commencer la révolution citoyenne que tant de Françaises et Français appellent de leurs vœux.** C'est pourquoi nous porterons au Conseil Municipal des valeurs fortes, qui guideront notre action tout au long du mandat : **la solidarité, la résistance, et la défense des biens communs.** Nous refuserons la division du peuple grenoblois, combattons fermement l'extrême droite et celles et ceux qui véhiculent ses idées, et arrêterons la privatisation des biens publics.

Ce programme est le fruit d'un **travail collectif** avec toutes les militant·es insoumis·es, mais également les Grenoblois·es via des **associations, organismes et collectifs citoyens** que nous avons rencontrés et qui nous ont apporté leur expertise et expérience de terrain, afin que notre programme réponde au mieux à la réalité concrète des habitant·es.

En mars 2026, vous pouvez voter pour **une Ville protectrice et accessible, une Ville égalitaire qui défend les droits de chacun·e, une Ville engagée et démocratique qui planifie pour l'avenir.**

SOMMAIRE

GRENOBLE SOLIDAIRE

Faire mieux pour une ville protectrice et accessible	3
Grenoble accompagnatrice de tous les âges de la vie	3
La santé, un enjeu essentiel dans un contexte national de casse du service public de la santé	10
Pour un droit au logement digne enfin effectif	12
Une protection sociale municipale face aux multiples insécurités	17
Création d'un grand service de la tranquillité publique communal	21

GRENOBLE RÉSISTANTE

Faire mieux pour une ville égalitaire qui défend les droits de chacun·e	23
La lutte contre les discriminations et l'égalité réelle pour toutes et tous	23
Grenoble terre d'accueil pour toutes les exilé·es	25
Les droits humains, boussole de la solidarité internationale	26
Pour une politique mémorielle engagée dans la lutte contre l'obscurantisme	27
Pour une véritable équité territoriale	28
Pour la protection des droits des animaux non humains	29

GRENOBLE ÉMANCIPATRICE

Faire mieux pour une ville engagée et démocratique	30
Des élu·es exemplaires et à l'écoute de la population au quotidien	30
Pour un sport émancipateur et accessible à toutes et tous	31
Une vie culturelle ouverte et partagée par toutes et tous	33
Soutenir la vie associative comme pilier de l'éducation populaire	35

GRENOBLE POPULAIRE

Faire mieux pour une Ville qui planifie pour l'avenir	38
L'eau et l'énergie, des biens communs de première nécessité	38
Pour un urbanisme solidaire et écologique	40
Pour une Ville propre et agréable à vivre	41
Pour des transports accessible au service des habitant·es et de la transition écologique	42
Des finances publiques saines, au service des Grenoblois·es	44
Le personnel municipal au coeur de la fonction publique grenobloise	46
Pour des commerces de proximités et une économie locale foisonnante	49
Pour l'innovation scientifique et le partage des connaissances	50

Grenoble accompagnatrice de tous les âges de la vie

Pour la petite enfance

Les enfants ne votent pas, ne conduisent pas, n'ont pas de carte bancaire. Pourtant, ce sont les premier·es à subir une ville pensée sans eux : rues dangereuses, places hostiles, béton brûlant l'été, injonction à rester calmes ou enfermé·es.

Et si nous inversions la perspective ? Faire de Grenoble une ville à hauteur d'enfants, c'est la rendre plus sûre, plus douce, plus respirable pour tout le monde. En 1950, les enfants jouissaient d'une autonomie de près de 4 kilomètres autour de leur domicile. Dans les années 1990, cette distance avait été réduite à 400 mètres, et elle est aujourd'hui presque nulle. Ce rétrécissement de leur monde se fait sans grand bruit, mais avec des conséquences profondes sur leur développement et leur bien-être.

La Ville de Grenoble doit placer au cœur de son action ses enfants, qui sont les citoyen·nes de demain, et des sujets porteurs de droits dès aujourd'hui. La convention internationale des droits de l'enfant de l'ONU est notre boussole et nous veillerons à la faire respecter. À chaque âge de la vie, nous proposons d'accompagner au mieux les familles dans la réponse aux besoins de leurs enfants, afin que chaque citoyen·nes en devenir puisse s'épanouir dans une Ville qui s'adapte à elles et eux.

Améliorer la reconnaissance salariale des professionnel·les de la petite enfance via une revalorisation de 100 euros net par mois.

La CAF financera cette augmentation via son bonus attractivité.

Garantir une place pour chaque enfant ainsi qu'une procédure transparente pour l'attribution des places en crèche.

Étendre la capacité d'accueil des Établissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE), et construire une nouvelle crèche dans un quartier sous doté.

Accompagner le réseau des assistantes maternelles.

Offrir les formations nécessaires pour se professionnaliser ou faciliter l'accès aux formations obligatoires à celles qui le souhaitent.

Les aider dans leur démarches administratives.

Fournir une aide financière au paiement du loyer des Maisons d'Assistants Maternelles (MAM) en échange d'horaires atypiques.

Mettre en place une garderie municipale avec tarification solidaire pour les familles monoparentales.

Mettre en place un rapport de force avec le département (en créant des coopérations avec les autres communes) pour qu'il ne se désengage plus des lieux d'accueil et de soutien à la parentalité.

Pour l'enfance et la jeunesse

L'école est le lieu de l'émancipation et de l'acquisition de la liberté de pensée des citoyen·nes de demain. Elle doit être le premier rempart contre les inégalités. Elle peut soit reproduire les injustices sociales, soit les combattre. Trop souvent, l'école reflète les injustices de la société : manque de moyens, précarité, accès inégal à la culture. Nous voulons une école qui corrige ces inégalités, qui donne à toutes et tous les mêmes chances. Contre l'école à deux vitesses, contre la privatisation rampante de l'éducation et l'abandon des quartiers populaires, nous voulons une école publique, vraiment gratuite, où l'on apprend à coopérer, à penser par soi-même, à (se) connaître. Parce que l'école est bien plus qu'un lieu d'instruction, parce qu'elle est le terreau où se forment les citoyen·nes de demain, alors l'avenir se construit dès maintenant, dans chaque classe, dans chaque cour d'école, dans chaque cantine scolaire.

Le temps scolaire et périscolaire est souvent vécu comme une contrainte par les familles et une source de précarité par les animateur·ices. Nous voulons au contraire qu'il devienne un espace de découverte, d'écoute et de vivre-ensemble.

Des écoles vraiment gratuites, où il fait bon apprendre

Accélérer la rénovation thermique des écoles.

Associer les équipes éducatives, les parents et les élèves dès la phase de conception des projets, ainsi que dans le suivi des chantiers. Informer les habitant·es des objectifs, du coût et du calendrier des travaux de rénovation.

Rendre les écoles accessibles aux enfants en situation de handicap.

A la suite d'un état des lieux de l'accessibilité des établissements scolaires du territoire, mettre en œuvre un plan de mise en accessibilité des bâtiments inadaptés, en priorisant les interventions selon les besoins les plus urgents recensés.

Instaurer la gratuité de la cantine pour toutes et tous.

Commencer par renforcer la progressivité des tarifs pour les petits revenus et la gratuité immédiate pour les familles vivant en dessous du seuil de pauvreté.

Offrir systématiquement des repas végétariens, avec possibilité de choisir une option avec viande ou poisson 2 jours par semaine. Proposer une alternative végétalienne quotidienne et instaurer une journée végétalienne hebdomadaire.

Refuser l'ouverture de nouvelles écoles privées et faire des audits pour contrôler l'activité des écoles privées existantes.

Continuer la politique de pérennisation des contractuels qui sont en poste depuis plusieurs années (agent d'entretien et de restauration, ATSEM, animateur·rices, etc).

Augmenter le nombre d'ATSEM par écoles.

Accompagner les écoles dans l'organisation de séjours scolaires avec nuitées.

S'opposer aux fermetures de classes imposées par l'éducation nationale car la baisse des naissances est une occasion pour qu'il y ait moins d'enfants par classe et non pas moins de classes !

Un grand service public municipal d'accueil de l'enfance sur tous les temps périscolaires et extra-scolaires

Proposer la restauration scolaire à tous les enfants le mercredi midi et étudier le besoin d'élargissement des plages horaires d'accueil du périscolaire.

Renforcer la capacité d'accueil pour les activités extrascolaires : activités variées ludiques et/ou instructives (pique nique en plein air, sorties montages, sensibilisation aux enjeux du numérique, ateliers poterie, sport ludique, ...).

Impliquer et donner de la liberté aux associations qui interviennent sur les temps périscolaires et extrascolaires.

Développer les actions de soutien scolaire et d'aide aux devoirs en lien avec les associations et les parents d'élèves.

Mener des campagnes d'information et de prévention dans les écoles lors du temps périscolaire.

Offrir à tous les enfants, en partenariat avec les associations et les acteurs locaux, un accès à des actions de sensibilisation autour d'enjeux essentiels tels que l'hygiène, l'alimentation, le recyclage, la vie affective, les discriminations ou encore la prévention du harcèlement. Proposer ces mêmes campagnes aux parents volontaires.

Prévenir dès le plus jeune âge les risques psychosociaux des enfants et de leur famille.

Former les professionnel·les relevant de la collectivité en contact direct avec les jeunes aux enjeux de santé mentale, décloisonner les différents services liés à l'enfance pour prendre en charge la santé des enfants de manière globale, et accompagner la parentalité sur le sujet. Renforcer le rôle et les moyens des Maisons des Habitant·es dans le premier accueil et la redirection des familles en difficulté.

Viser le plein temps pour toutes les animateur·rices du périscolaire qui le souhaitent.

Former le personnel municipal éducatif et périscolaire sur les violences faites aux enfants, les enjeux autour des écrans et les discriminations.

Un jeunesse émancipée qui a voix au chapitre

Instaurer un Conseil Municipal des Enfants.

Il ambitionne de collecter les idées et les initiatives émanant des enfants de la Ville et de les traduire en projets concrets. Chaque élève de CM1, CM2, et 6ème se verra proposer la participation à une assemblée locale mensuelle, à l'échelle de son établissement, pour découvrir le travail sur des délibérations, le vote, et les élections des représentant·es qui iront porter leurs voix au Conseil Municipal.

Instaurer un Comité Jeunes de Grenoble.

Il aura pour objectif l'élaboration de projets à destination de la jeunesse sur le territoire via l'élaboration de délibérations présentées au Conseil Municipal. Ouvert aux jeunes de la 5ème à la terminale, il intégrera à la fois des jeunes désigné·es par les associations de jeunesse de la ville pour les représenter, des jeunes élu·es dans leur collège, ainsi que des jeunes tiré·es au sort (en ayant à coeur la représentativité de tous les secteurs).

Un droit aux vacances et aux loisirs renforcé

Mettre en place un Pass sport et culture grenoblois pour les enfants entre 3 et 11 ans indexé au quotient familial, afin de permettre aux jeunes de s'inscrire à une activité extrascolaire.

Augmenter les capacités d'accueil pour les vacances type séjour à Massacan et renforcer l'aide financière aux vacances pour que les familles puissent choisir où elles souhaitent partir en vacances.

Mettre en place un dispositif au sein des espaces jeunesse permettant de faire connaître les cursus universitaires auprès des jeunes, particulièrement dans les quartiers populaires et d'aider les lycéen·nes dans leurs démarches Parcoursup.

Augmenter la dotation des espaces jeunes et MJC pour que les animateur·rices puissent proposer des activités de qualité aux enfants.

Pour les familles monoparentales

Adopter un plan municipal dédié aux familles monoparentales et aux mères isolées : vision transversale, diagnostic, objectifs chiffrés et gouvernance partagée.

Réduire les factures et renforcer l'équité des services municipaux pour les mères isolées et les familles monoparentales.

Renforcer et élargir les services publics municipaux pour les mères isolées et les familles monoparentales, notamment via la création d'une « carte famille monoparentale » permettant des démarches simplifiées auprès du CCAS et de la Mairie.

Soutenir par des mesures concrètes l'accès à un logement digne pour les mères isolées et les familles monoparentales.

Favoriser l'accès à un emploi stable et compatible avec la vie familiale.

Favoriser le répit, l'entraide et la solidarité pour les mères isolées et les familles monoparentales.

Accompagner les séparations et protéger les familles monoparentales face aux violences.

Favoriser l'accès aux soins et à un suivi médical pour les mères isolées et les familles monoparentales.

Faciliter la participation des mères isolées et des familles monoparentales dans la démocratie locale et faciliter l'accès aux droits.

Favoriser l'accès aux loisirs, aux sports et à la culture pour les mères isolées notamment.

Favoriser la création d'une maison des droits associative pour constituer un contre-pouvoir face à toutes les institutions qui nient leurs droits aux familles monoparentales.

Pour les étudiant·es

Grenoble compte 30% d'étudiant·es en son sein. Une ville Insoumise doit leur permettre de pouvoir étudier dans de bonnes conditions. Les étudiant·es font souvent

partie de la population la plus précarisée. À l'échelle locale, il est possible de réduire le coût de la vie des étudiants via l'encadrement des loyers ou la gratuité des transports pour les moins de 26 ans. Il s'agit également que le cadre de vie leur soit adapté : aujourd'hui, les infrastructures pensées pour les étudiant·es sont pour la plupart situées sur le campus universitaire, et très peu à Grenoble. Il est temps d'adapter la ville afin que 30% de ses habitant·es puissent y vivre et suivre leur scolarité dignement.

Ouvrir des espaces d'études les soirs et les week-ends.

Augmenter les subventions aux associations étudiantes luttant contre la précarité étudiante et contre les discriminations.

Mettre en place un guichet unique pour centraliser et accompagner les demandes d'aides des étudiant·es et associations étudiantes, notamment pour le logement.

Favoriser l'installation de points de restauration sociale sur les lieux d'enseignement supérieur Grenoblois par une convention entre la municipalité et le Crous.

Pour les aîné·es

La lutte contre la retraite à 64 ans a révélé une aspiration : celle de faire des années après l'arrêt du travail, un temps de vie à part entière. Les senior·es sont aujourd'hui plus actif·ves que jamais : elles et ils sont responsables associatif·ves, s'engagent pour leur commune, aident à l'éducation des jeunes. Nous ferons de la lutte contre l'isolement des personnes âgées un mot d'ordre de notre action politique. Prendre en compte les aîné·es dans nos politiques publiques est non seulement un impératif de solidarité, mais il s'agit également de soutenir toute la famille autour pour qui la prise en charge des personnes âgées du foyer peut s'avérer très onéreuse et chronophage.

Lutter contre l'isolement des personnes âgées

Soutenir les projets de logements adaptés seniors et colocations de personnes âgées pour favoriser le maintien à domicile (accessibilité du logement, soins médicaux, aidant·es municipales).

Créer une délégation au lien social en charge de favoriser les cafés-cantines associatifs de quartier, et l'intergénérationnel (soutien scolaire, animation culturelle).

Implanter des locaux associatifs en rez-de-chaussée des EHPAD pour créer les conditions de rencontres intergénérationnelles.

Faire adopter quelques chats de refuge par les EHPAD municipaux volontaires.

Lutter contre la fracture numérique.

Accompagner les personnes en ayant besoin dans leurs démarches dématérialisées, et garantir un accueil physique pour tous les domaines de la fonction publique grenobloise.

Protéger et accompagner nos aîné·es les plus précaires

Augmenter la progressivité des tarifs des repas portés à domicile en augmentant le nombre de tranches de revenus pour une plus grande justice sociale et en baissant significativement le tarif pour les plus précaires.

Le tarif actuel le plus bas est de 6,38€, bien trop cher pour les personnes âgées les plus précaires.

Développer un transport à la demande sans réservation sur critères médicaux et sociaux.

Afin de ne plus assigner à domicile aucune personne à cause de ses capacités physiques.

La santé, un enjeu essentiel dans un contexte national de casse du service public de la santé

Alors que la santé est un droit fondamental, le constat est alarmant : Grenoble est, comme 87% du territoire français ; un désert médical. Les quartiers populaires sont les plus touchés, alors que leurs besoins sont plus importants. La différence d'espérance de vie en fonction du revenu parle d'elle même : selon l'INSEE, un homme vivant avec moins de 500€ par mois vit en moyenne 12 années de moins qu'un homme vivant avec plus de 6000€ par mois. À Grenoble, il y a environ 3 fois plus de médecins par habitant·e au Nord qu'au Sud. Nous devons dénoncer avec la plus grande fermeté cette injustice criante, qui tue les plus pauvres d'abord. Un tiers de la population grenobloise n'a pas de médecin traitant. Face au démantèlement de la Sécurité sociale et à la destruction de l'Hôpital public organisés par des décennies de gouvernements libéraux, notre priorité est de bâtir une Ville où chaque citoyen·ne bénéficie de soins de qualité et de proximité.

Fidéliser les professionnel·les de santé et être à leur écoute

Mettre en place un dispositif communal d'accompagnement à l'installation sur le territoire pour les médecins récemment diplômés.

Cet accompagnement peut prendre la forme de locaux professionnels à loyer modéré pour une durée déterminée.

Proposer de nouveaux espaces de concertation avec les médecins sur leurs besoins pour y répondre au mieux et porter leurs revendications à l'échelle nationale, notamment celles exprimées à la manifestation du 10 janvier 2026.

Faciliter l'accès aux soins pour toutes et tous

Construire un nouveau centre de santé (type AGECSA) pour faire face à la saturation des existants.

Il devra être polyvalent avec la présence de généralistes, de spécialistes, et de soins infirmiers et psychologiques notamment. Il sera implanté dans un territoire qui concentre la précarité médicale.

Renforcer les moyens financiers et humains des centres de santé.

Le but est d'améliorer leurs conditions de travail afin d'attirer plus de médecins, dans l'objectif que chaque Grenoblois·e puisse avoir un médecin traitant.

Défendre l'Hôpital public et ses patient·es au conseil de surveillance du CHU Grenoble Alpes et être en appui du réseau des médecins pour faire abroger les lois nationales qui mettent à mal l'hôpital, la santé publique, et l'indépendance des médecins.

- Assurer la cohérence de nos élu·es locaux et nationaux sur leurs votes pour défendre la sécurité sociale et la santé publique.
- Avoir une parole politique claire toujours en faveur du personnel hospitalier et de ses patient·es.
- Défendre les médecins face à la mise en danger de leur indépendance notamment via les MSO-MSAP (Mise Sous Objectif - Mise Sous Accord Préalable).

Faire de la santé mentale un véritable enjeu de santé publique

Mettre en place des référents santé mentale dans chaque lieu d'accueil jeunesse pour sensibiliser les équipes aux signes de souffrance psychique et organiser des temps d'échange avec les jeunes.

Instaurer des consultations de psychologues dans les Maisons des Habitant·es avec tarification solidaire.

Pour un droit au logement digne enfin effectif

Le logement est le premier des droits fondamentaux, un pilier de l'existence digne, la condition sans laquelle rien n'est possible. Contre la hausse des loyers et du foncier, il est nécessaire d'investir massivement dans le logement public, en fixant des objectifs environnementaux et sociaux ambitieux. En France, la crise du logement ne cesse de s'aggraver, et Grenoble est loin d'être épargnée. Cette crise est la conséquence de politiques publiques qui depuis 40 ans soutiennent la spéculation, la rente locative et la cherté du logement. Le nombre de demandeurs de logement social bat chaque mois un nouveau record, tandis que la production de nouveaux logements sociaux se réduit sous le coup des politiques de rigueur et des ponctions de l'Etat dans les caisses du logement social. Les expulsions locatives n'ont jamais été aussi nombreuses depuis la 1^{ère} Guerre Mondiale, car les loyers deviennent inaccessibles : en 1973, le loyer coûtait aux locataires 10% de leurs revenus. C'est près de 30 % aujourd'hui, et plus de la moitié pour les foyers les plus pauvres.

En Isère en 2023, il y avait 4455 ménages en demande d'hébergement d'urgence, pour 2050 places. La saturation des places d'hébergement d'urgence sur le territoire est notamment le résultat d'un phénomène d'embolisation du système, avec des personnes qui ne sont plus hébergées temporairement mais sur le long terme (la durée moyenne d'hébergement étant de 21 mois en 2023), faute de pouvoir sortir vers un logement pérenne. D'après un toit pour tous, au 1^{er} janvier 2024, pour 37 300 demandes, seulement 7800 attributions de logement social ont pu avoir lieu, soit 1 attribution pour 5 demandes. En 2015, c'était 1 attribution pour 3 demandes.

À Grenoble en décembre 2024, le Collectif des écoles occupées estime à 250 le nombre d'enfants à la rue, en squats, bidonvilles, hébergés chez des tiers ou dans des hébergements dont ils vont être expulsés.

La métropole ne fait pour l'instant pas du logement un enjeu majeur, et pour preuve elle dépense peu de son budget d'investissement pour le logement en comparaison avec d'autres métropoles. En effet, lorsque GAM met 11,9 M€ d'investissement sur la politique du logement soit environ 20€ par habitant, c'est 40€ par habitant à Lyon, 63€ à Nantes et 106€ à Rennes.

Notre boussole est la suivante : le service public du logement doit être au service des besoins des Grenoblois·es, et notamment des plus précaires d'entre elles et eux. C'est pourquoi nous instaurerons **un service public municipal du droit au logement**, ayant pour objectif de mettre fin à la maltraitance des locataires et de retrouver la maîtrise du foncier grenoblois. Nous ferons en sorte que pour **chaque logement privé construit hors quartier prioritaire, un logement public puisse émerger**.

Pour le logement

Défense des droits des locataires

Créer un livret des nouvelles et nouveaux Grenoblois·es remis à tout·e nouvel·le habitant·e dans la commune.

Ce livret indiquera par exemple les démarches à suivre pour bénéficier d'une aide gratuite en cas de litige avec le propriétaire (commission départementale de conciliation) ainsi que les contacts des associations aidant juridiquement à aller devant le juge en cas de litige persistant.

Subventionner les associations apportant une aide juridique aux locataires souhaitant amener leur propriétaire devant le juge.

Appuyer le travail de ces associations via la création d'un **service municipal du droit des locataires**, du privé comme du public.

Renforcer le contrôle des logements et faciliter le signalement des situations indécentes via la plateforme Signal logement afin de garantir que tous les locataires vivent dans des logements sûrs et décents.

Créer un rapport de force avec le gouvernement pour inclure l'intégralité de Grenoble dans l'encadrement des loyers.

À propos des propriétaires

Soutenir les habitant·es des quartiers les plus pollués et/ou dégradés pour qu'ils et elles exigent auprès des services fiscaux un dégrèvement de la Taxe Foncière dû à la mauvaise qualité du logement ou de son environnement.

Effectuer une étude sur les grands propriétaires à Grenoble pour mieux lutter contre la vacance et la concentration des biens immobiliers et inverser le rapport de force.

Lutter contre le monopole de Foncia Agda en informant (notamment via le livret des nouvelles et nouveaux Grenoblois·es) les propriétaires de l'existence de syndic solidaires.

Objectif zéro passoire/bouilloire thermique et habitat insalubre

Étendre la mise en œuvre du permis de louer à l'intégralité de Grenoble (actuellement seulement secteurs St Laurent et Gabriel Péri).

Mettre un fond à disposition des propriétaires modestes afin qu'ils puissent rénover, et préempter si les logements sont mis en vente. Cette aide accordée aux petits propriétaires sera sous condition de non augmentation du loyer, et du remboursement à la Ville de la subvention perçue si celle-ci correspond à une plus value lors de la vente du logement.

Augmenter l'aide à la rénovation énergétique de qualité.

Intégrer aux compétences du nouveau service municipal du droit des locataires un volet lutte contre les bouilloires thermiques pour faire respecter le code de la santé publique obligeant les logements en location à être pourvus d'un "système de régulation de la chaleur fonctionnel et suffisant".

La location touristique ne doit pas passer avant le droit au logement

Abaisser la limite de mise en location touristique de résidence principale à 90 jours et œuvrer pour expérimenter à 60 jours.

Créer des zones avec un quota maximum de logements en location touristique (notamment en centre ville).

Créer un quota de locations touristiques par propriétaire pour inciter à la mise en location à l'année des logements des multipropriétaires.

Réquisionner les logements de location touristique en période de grand froid ou de canicule en indemnisant les propriétaires afin d'y héberger les personnes à la rue.

Retrouver le contrôle du foncier municipal

Créer un grand plan de préemption foncière permettant de donner de la visibilité à tous les acteurs et de l'allouer à des opérations d'intérêt général.

Stopper les opérations qui bradent le foncier municipal en arrêtant la vente au privé.

Effectuer un moratoire sur les délégations de service public au privé.

Pour le logement social

Pour des bailleurs sociaux au service des locataires

Effectuer un moratoire sur les ventes de logements publics pour interdire tout passage du public au privé sauf dans le cadre de Baux Réels Solidaires (BRS).

Effectuer un moratoire sur les expulsions de logements sociaux.

Demander un audit sur la gestion et les finances des bailleurs sociaux principaux.

Mettre en place une nouvelle gouvernance du logement social par la participation des locataires dans la prise de décisions.

Exiger un droit de regard et de parole des locataires dans les Conseils d'Administration des bailleurs sociaux en y faisant élire au moins un·e locataire par secteur dans le quota des personnes expertes. Rendre toutes les réunions du Conseil d'Administration qui peuvent l'être publiques.

Coopérer et travailler avec les locataires pour défendre leurs droits auprès des bailleurs sociaux.

Conditionner une subvention supplémentaire aux bailleurs sociaux au blocage des prix des charges afin de soulager les ménages et d'aider les bailleurs financièrement.

Continuer la politique de rénovation des logements sociaux en partenariat avec les bailleurs sociaux.

Réaliser un audit énergétique approfondi servant de base à l'élaboration d'un plan de rénovation des logements sociaux, priorisant les travaux selon leur degré d'urgence. Réparer en priorité les ascenseurs là où ils dysfonctionnent et privilégier des ascensoristes locaux et low tech pour les nouvelles constructions.

Mettre en place un dispositif d'assurance ascenseur pour les locataires à mobilité réduite pour faire intervenir des personnes aidant les déplacements dans les escaliers en cas de panne.

Réaliser un diagnostic d'accessibilité dans les logements sociaux existants pour élaborer un plan de rénovation.

Réviser la politique d'attribution des logements sociaux pour ne plus discriminer les familles mono-parentales.

Assurer le droit au retour pour les locataires ayant dû quitter leur logement suite à une opération d'urbanisme via une charte automatique de relogement.

Mettre en place une politique efficace et généralisée contre les punaises de lit, cafards et rats notamment.

Mettre en place un loyer unique (nivellement par le bas) pour les PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration).

Le but est de stopper la ségrégation spatiale entre PLAI anciens et neufs en faisant en sorte que les PLAI neufs puissent également accueillir les DALO DAHO et ainsi ne plus concentrer au même endroits les plus défavorisés.

Pour une politique foncière de création de logements sociaux

Favoriser l'acquisition-amélioration.

Acheter des logements vacants ou mal entretenus pour les transformer en logements sociaux ou places d'hébergement via la création d'une coopérative incluant la Ville et les associations volontaires.

Augmenter significativement les crédits d'investissement de la Métropole et /ou de l'Etablissement Public Foncier Local pour soutenir l'acquisition de foncier à destination du logement social.

Atteindre l'objectif des 30% de logements sociaux en construisant dans tout Grenoble et en rachetant du locatif privé.

Cela veut dire environ 5 000 logements sociaux supplémentaires. Mettre l'accent sur les Prêts Locatifs Aidés d'Intégration (PLAI), destinés aux ménages à très faibles revenus, ainsi que sur les Baux Réels Solidaires, permettant l'accès à la propriété pour les classes populaires, et empêchant la spéculation immobilière. Favoriser les petits logements pour une ou deux personnes, les plus rares par rapport à la demande.

Respecter la loi SRU à l'échelle des quartiers.

25% de logements sociaux minimum dans tous les quartiers, avec des logements très sociaux PLAI en priorité.

Refuser les démolitions de logements sociaux exigées par l'Agence nationale de la rénovation urbaine (ANRU).

Une protection sociale municipale face aux multiples insécurités

Tandis que même la gauche s'engouffre dans une surenchère sécuritaire obscène orchestrée par la droite et l'extrême droite, la France Insoumise est bien souvent la seule à maintenir le cap. Celui de protéger, sans stigmatiser. Celui de comprendre, sans juger. Celui d'agir, sans se compromettre. Notre boussole est la sûreté de toutes les Grenoblois·es, que ce soit dans la rue, à l'école, mais aussi dans son foyer. Nous affirmons haut et fort que l'insécurité a de multiples facettes, elle peut être liée à la santé, à l'alimentation, aux déplacements, à la condition physique, ou encore au traitement subi par celles et ceux censés nous protéger. Notre lutte est complète et globale, et agit sur tous les domaines du quotidien, **pour que chaque Grenoblois et chaque Grenobloise puisse grandir, s'épanouir, et vieillir à Grenoble en toute sérénité.**

Un droit à l'hébergement renforcé contre la grande précarité

La première des insécurités est de vivre à la rue. En 2012 en France, il y avait d'après l'INSEE 143 000 personnes sans domicile. En 2025, la Fondation pour le logement des défavorisés porte cette estimation à 350 000. En 2024, 912 personnes SDF sont mortes du fait de leur condition. L'accès à l'hébergement est une question de vie ou de mort. C'est pourquoi nous mettrons en place un **plan contre la grande précarité et le sans-abrisme** afin de pallier aux failles de l'Etat, censé garantir que personne ne dorme à la rue.

À Grenoble, environ 3700 logements sont structurellement vacants, c'est-à-dire que la vacance dure depuis plus de deux ans. En 2023, le nombre de personnes domiciliées au CCAS et vivant chez un tiers, en squat, en bidonville, à la rue ou en abri de fortune a atteint plus de 2900. Parmi elles, 240 enfants. Nous demanderons donc le transfert de la compétence de réquisition par attributaire à la Métropole, et reconstituerons un véritable « service logement » afin de pouvoir **procéder à la réquisition des logements vacants** à l'échelle de la Métropole.

Renforcer les maraudes existantes en leur allouant plus de moyens :

- *financiers : permettre aux associations d'avoir plus de matériel à distribuer aux personnes sans domicile fixe.*
- *fonciers : accorder un local aux associations venant en aide aux sans-abris.*
- *matériel : développer des coopérations avec les acteurs des maraudes pour distribuer les repas non consommés de la cuisine centrale (cette mesure permet également de lutter contre le gaspillage).*

Renforcer les accueils de jour existants.

Renforcer le budget municipal dédié, pour permettre aux lieux d'accueil plus de moyens humains et matériel. Personnaliser le suivi notamment au Point d'eau. Déployer les nouvelles et nouveaux médiateur·rices sur la question des stupéfiants.

Créer de nouvelles places d'hébergement d'urgence.

Réquisitionner les logements ou bâtiments vacants (ainsi que les locations touristiques sous conditions) pour renforcer les capacités d'accueil des structures existantes. Privilégier les places en individuel. Généraliser les occupations transitoires d'hébergement d'urgence dans les bâtiments publics vacants. Construire de nouvelles places d'hébergement d'urgence pour les hommes seuls, qui ont très peu accès aux structures (n'étant pas prioritaires). Renforcer les lieux d'accueil pour les femmes victimes de violences.

Renforcer l'équipe mobile précarité santé.

Allouer plus de moyens pour l'accompagnement de la santé physique et psychique des personnes en grande précarité.

Faire appliquer l'arrêté anti-expulsion et l'arrêté anti-coupures en assignant en justice ceux qui ne les respectent pas.

Exiger de l'Etat que les enfants soient relogés dans la même commune lors d'opérations de relogement de familles hébergées.

Pour que le handicap ne soit plus un frein dans l'accès aux droits et la vie quotidienne

Évoluer dans un milieu qui n'est pas pensé pour nous est une source d'insécurité physique et psychique. C'est pourquoi Grenoble a besoin d'une vision anti-validiste avec une approche par les droits, l'autonomie et la co-construction des politiques publiques. Il s'agit de rompre avec l'approche caritative et segmentée du handicap, pour bâtir une ville où l'égalité réelle d'accès à tous les domaines de la vie (logement, mobilité, culture, emploi, santé) est garantie à toutes et tous.

L'accessibilité comme boussole

Rendre 100 % des logements neufs ou réhabilités accessibles aux personnes en situation de handicap, en priorité au sein du parc social municipal.

Réaliser un état des lieux de l'accessibilité de l'ensemble des établissements recevant du public (ERP) appartenant à la commune et de la voirie, puis élaborer un plan pluriannuel de mise en accessibilité, en s'appuyant sur l'expertise des acteurs spécialisés, notamment les associations de personnes concernées. Organiser des ateliers de cartographie participative dans chaque quartier pour identifier les besoins en accessibilité.

Accompagner et inciter les commerçant·es dans la mise en accessibilité de leurs locaux en les redirigeant vers les aides de la métropole.

La mise aux normes d'accessibilité d'un local commercial est une obligation réglementaire, et Grenoble Alpes Métropole propose des aides financières pour les travaux de mise aux normes.

Favoriser la pratique sportive dans les équipements municipaux pour les personnes en situation de handicap.

Lutter contre les discriminations validistes

Renforcer la formation des personnels d'accueil de la Ville, encadrant·es périscolaires et personnels des cantines par des formations spécifiques à la Langue des Signes Française, au guidage des personnes déficientes visuelles, au maniement des fauteuils, etc.

L'accès à l'emploi

Favoriser l'emploi des personnes en situation de handicap.

Prévoir des partenariats avec des entreprises du bassin grenoblois pour favoriser l'embauche des personnes ayant une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) notamment en renforçant les dispositifs métropolitains d'aides aux personnes en situation de handicap.

Garantir la sécurité alimentaire

Aujourd'hui, 37% des Français·es n'ont pas accès de manière régulière à une alimentation saine et suffisante. La cause est connue ; une baisse considérable du pouvoir d'achat depuis qu'Emmanuel Macron est au pouvoir avec 10M de personnes en France qui vivent sous le seuil de pauvreté. Les conséquences sont directes pour la santé des personnes concernées avec la surreprésentation des cas d'obésité, de maladies métaboliques, de complications chroniques, etc... À l'échelle d'une commune, il est possible d'agir pour limiter les conséquences des politiques mortifères du gouvernement sur l'alimentation.

En 2023, le conseil municipal a voté l'investissement d'un million d'euros par an jusqu'à la fin du mandat pour la création d'une sécurité sociale de l'alimentation. Loin de la vision initiale de la sécurité sociale permettant un droit pour toutes et tous à l'alimentation en lien avec les travailleur·euses du secteur, le système mis en place depuis 2025 s'avère être un chèque alimentaire avec quelque centaine de bénéficiaires seulement et financé majoritairement par l'argent public. Ce sont donc trois millions d'euros investis pour aboutir à un modèle ne remettant pas en question le mode de production et passant outre la participation citoyenne pourtant mise en avant.

Dans une ville insoumise, nous nous efforcerons de proposer à chacun·e une alimentation saine et accessible. Il est possible d'envisager une production locale en dehors des circuits capitalistes : nous pouvons conventionner avec des producteur·rices environnant·es, ce qui permettrait une rémunération digne aux travailleurs et une production adaptée au besoin des habitant·es.

Soutenir la mise en place d'un système de Sécurité Sociale de l'Alimentation permettant une transformation sectorielle de la production ainsi qu'un droit à l'alimentation choisie et de qualité.

Ouvrir le self municipal le soir à prix solidaire.

Assurer la structuration du secteur de l'alimentation (mutualisation de la vente pour les maraîchers, contrats d'approvisionnement sécurisants pour les nouveaux installés) via la création d'une maison de l'alimentation.

Soutenir les épiceries solidaires, les groupements d'achat, les magasins coopératifs et l'ensemble des associations/initiatives de sensibilisation et d'éducation à l'alimentation.

Créer, au niveau intercommunal, un service d'aide aux entreprises et producteurs locaux pour leur permettre de bénéficier des marchés publics : conseil, coopérative (SCIC) permettant aux producteurs de répondre de façon groupée.

Les obsèques : un service public important

Même dans la mort, la question financière est pour bien des familles un déchirement supplémentaire. C'est pourquoi nous pensons que tout le monde a droit à des obsèques dignes, sans condition de revenus.

Renforcer le service intercommunal pour tendre vers l'universalisation d'un service public gratuit des obsèques.

Création d'un grand service de la tranquillité publique communal

Nous refusons la logique sécuritaire qui stigmatise les quartiers populaires et criminalise la pauvreté. À Grenoble, la tranquillité publique doit aller de pair avec la justice sociale, le respect des droits et la solidarité. Notre ambition : créer un grand service communal de la tranquillité publique, fondé sur la proximité, la prévention, la médiation et le respect de tous. Nous voulons une Police Municipale réellement au service des habitant·es, formée à la lutte contre les discriminations et les violences sexistes et sexuelles, sous contrôle citoyen, et qui refuse toute dérive discriminatoire ou répressive. Protéger la population, c'est aussi garantir le droit à la tranquillité sonore, lutter contre les nuisances et agir contre les trafics par la médiation et l'accompagnement social, en lien avec les associations et les éducateur·rices de rue.

Pour une police municipale de proximité au service des habitant·es

Réorienter les missions de la police municipale vers des actions de proximité, de prévention et de médiation.

Renforcer et rendre obligatoire la formation à l'antiracisme et aux violences sexistes et sexuelles pour l'ensemble des agent·es de la police municipale.

Renforcer le contrôle citoyen de l'action policière en intégrant l'utilisation de caméras-piétons pour nos agent·es.

Refuser que la police municipale procède à des contrôles ou relevés d'identité.

Protéger les habitant·es des nuisances et de toute dérive potentielle

Mettre en place un "plan lumière : tranquillité et environnement" et réaffirmer un droit à la tranquillité sonore.

Effectuer un travail avec les associations, éducateur·rices de rue et habitant·es pour prévenir le trafic de stupéfiants, avec une priorité à la médiation et à l'accompagnement social.

Recrutement de médiateur·rices de rue et d'éducateur·rices, qui accompagnent les jeunes et les familles dans leurs démarches administratives et sociales, préviennent et désamorcent les conflits dans l'espace public, organisent des activités éducatives, culturelles ou sportives pour renforcer le lien social, soutiennent l'accès aux droits (emploi, logement, santé), orientent vers les structures adaptées en cas de difficulté, et favorisent l'inclusion et la participation des habitant·es à la vie du quartier.

Prendre un arrêté anti-LBD et grenades de désencerclement pour les manifestations.

Lutter contre le trafic de drogue et les addictions

La lutte contre le trafic de drogue et les addictions constitue un enjeu majeur pour la sécurité et la santé publique. Il est essentiel de mettre en place une politique globale, articulant prévention, accompagnement et réinsertion, afin de protéger les populations, en particulier les plus jeunes, et de garantir la tranquillité publique.

Développer des campagnes de prévention et de sensibilisation aux dangers des addictions : tabac, drogues, alcool, jeux...

Proposer un plan de prévention des conduites addictives, de réduction des risques et dommages et de soin aux personnes dépendantes : psychologie, logement, substitution, accès aux soins primaires, ouvertures de structures spécialisées en collaboration avec les associations et le ministère de la santé ; sensibiliser les consommateurs aux impacts de leur consommations sur la tranquillité et la sûreté.

Proposer des formations au collège et au lycée via des agent-es municipaux ou des associations pour alerter sur les risques de la consommation des différents stupéfiants en circulation, mais aussi sur les techniques des dealers pour faire entrer les plus jeunes dans les trafics et les contraindre à y rester (corruption, menace, etc.)

Proposer des formations régulières ouvertes à tous pour alerter sur les risques de la consommation des différents stupéfiants en circulation, mais aussi permettre aux parents de repérer des signes avant-coureurs de fragilité pour leurs enfants.

Mettre en place un numéro municipal d'écoute et de dialogue sur la drogue, afin d'orienter les personnes consommatrices et de les accompagner vers une sortie de consommation et afin de permettre aux personnes participant aux trafics ou menacées par des trafiquants d'être accompagnées par les services municipaux pour en sortir.

Proposer des « parcours de sortie de la délinquance » en accompagnant les dealers ou ex-dealers vers des parcours de réinsertion sociale et professionnelle hors des trafics et de l'argent de la drogue.

La lutte contre les discriminations et l'égalité réelle pour toutes et tous

Le rapport 2025 de la Défenseure des Droits montre que les discriminations augmentent en France, notamment celles liées à l'origine. Les actes et propos racistes, antisémites et islamophobes ont notamment explosé lors des dernières échéances électorales, à cause des discours de haine propagés par l'extrême droite et ses relais.

Nous pouvons apporter des solutions à l'échelle locale. La Ville en tant qu'employeur et premier échelon administratif au contact des habitant·es doit pleinement prendre part à la lutte contre les discriminations qui ont lieu sur son territoire. Nous devons faire mieux en allant plus loin sur les questions de lutte contre les racismes, en y incluant la lutte contre l'islamophobie, oubliée lors des derniers mandats. Nous ferons également mieux en inventant de nouveaux dispositifs qui puissent permettre aux victimes d'être entendues en contournant l'obstacle que peut représenter pour elles le passage par la Police Nationale.

Créer un observatoire municipal des discriminations avec une cellule de lutte contre les discriminations directement liée à l'observatoire.

Se porter partie civile à chaque fois que c'est possible et souhaité par les victimes de discriminations à Grenoble.

Mettre en place des permanences juridiques avec des avocat·es pouvant directement porter plainte auprès du procureur notamment pour les questions de discriminations, avec une aide financière de la Ville pour les personnes précaires.

L'objectif est de permettre aux victimes de pouvoir porter plainte sans se rendre à la Police, tant que celle-ci ne sera pas réformée. Ces permanences seront en lien directement avec les nouveaux médiateurs, les Maisons Des Habitant·es, l'observatoire municipal des discriminations, et toutes les acteur·rices de terrain.

Étendre le plan de lutte contre les Violences Sexistes et Sexuelles (VSS) pour les associations sportives à toutes les associations recevant un public jeune dans un premier temps, puis toute association recevant une subvention de la Ville. Sur ce même modèle créer un plan de lutte contre le racisme destiné aux associations subventionnées par la Ville.

Intégrer la question de la lutte contre l'islamophobie dans le plan de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations ethno-raciales de la Ville de Grenoble.

À l'heure actuelle, l'islamophobie n'est même pas mentionnée dans le plan de lutte contre le racisme de la Ville.

Proposer un atelier citoyen sur les politiques publiques antiracistes à Grenoble à mi-mandat.

Permettre aux habitant·es de faire leurs retours sur les nouvelles politiques mises en place, afin de correspondre au mieux aux besoins, et de corriger le tir si besoin.

Intégrer la question décoloniale dans la Maison de l'International de Grenoble.

Soutenir le Mois des Fiertés et les lieux d'accueil de personnes LGBTQIA+ en rupture familiale, soutenir les initiatives d'archives communautaires.

Pour permettre de faire vivre l'Histoire de la communauté LGBTQIA+, la mettre en valeur, ne pas oublier celles et ceux qui ont lutté avant nous.

Développer des marches exploratoires sous le prisme du genre afin de mettre en place les aménagements urbains nécessaires.

Ce dispositif permettra de mieux aménager un espace urbain favorable aux femmes et minorités de genre.

Soutenir les initiatives favorisant l'emploi de personnes issues de l'immigration et des quartiers populaires et mettre en place le CV anonyme à la Ville de Grenoble.

Soutenir le Planning Familial 38 et son action via l'ensemble des mesures qu'il propose.

Grenoble terre d'accueil pour toutes les exilé·es

Grenoble est depuis toujours une terre d'accueil. De nombreux·ses exilé·es ont participé à faire de cette ville ce qu'elle est aujourd'hui : un territoire de vivre ensemble et de lutte pour la dignité de toutes. Nous développerons donc l'accueil par de nouvelles places d'hébergement notamment, et nous exigerons de l'État qu'il dédommage la Ville pour ses manquements à ses obligations. Nous accompagnerons également les associations qui luttent contre le trafic d'êtres humains, alors que la préfecture se désengage de ces programmes.

Accompagner les associations de terrain et de personnes concernées dans la lutte contre le trafic d'êtres humains, notamment de personnes exilées dans la prostitution, le trafic, etc.

Se porter commune volontaire pour renforcer l'accueil des exilé·es et continuer à mettre à disposition de l'État des bâtiments pour accueillir des hébergements d'urgence pour exilé·es.

Les droits humains, boussole de la solidarité internationale

Grenoble rayonne au niveau international par ses engagements écologiques notamment. Malheureusement ce rayonnement est terni par son incapacité à remettre en cause des schémas coloniaux. Ainsi, le jumelage avec la ville d'extrême droite Rehovot, soutien de la colonisation israélienne, est un symbole du double standard du néocolonialisme. Nous mettrons donc fin à cela en arrêtant les partenariats avec des entités ne respectant pas les droits humains.

Participer à un réseau de communes antifascistes à travers le monde pour lutter contre l'extrême droite.

Mettre clairement fin au jumelage avec Rehovot et cesser tout partenariat ou jumelage avec les pays qui ne respectent pas les droits humains.

Créer une ambassade municipale palestinienne.

Cette "ambassade municipale" aura pour objet la facilitation de l'accueil de familles palestiniennes, le rayonnement culturel et mémoriel de la Palestine, le renforcement des liens institutionnels avec Béthléem et le youth center du camp d'Aïda, ou encore le soutien des échanges universitaires avec des étudiant·es palestinien·nes.

Soutenir activement le mouvement BDS (Boycott Désinvestissement Sanctions) via le boycott des produits israéliens et d'autres pays ne respectant pas les droits humains notamment dans la commande publique.

Pour une politique mémorielle engagée dans la lutte contre l'obscurantisme

Grenoble est une ville révolutionnaire, notamment à travers la "journée des tuiles", et une ville résistante, "Compagnon de la Libération". Aujourd'hui, et malgré que la royauté ne soit plus et l'Occupation terminée, l'obscurantisme est encore présent. Notre politique mémorielle et historique doit être à la hauteur de la tâche qui nous incombe : faire, à nouveau, reculer le fascisme.

Pour cela, nous devons faire vivre cette histoire de la Résistance à la grenobloise. Cela passera notamment par des changements symboliques : il n'est plus possible que des rues et monuments rendent hommage à des tortionnaires. Grenoble n'est pas juste un territoire, c'est une population, et une multitude de mémoires et d'histoires. Toutes sont importantes, et c'est à travers la mise en avant de leurs particularités que l'on pourra se rappeler ce qui fait de **Grenoble une terre de Résistances**.

Renommer les rues, places et monuments rendant hommage à des collaborateurs, des colons, des anti-communards, ou encore des personnalités d'extrême droite.

Favoriser des dénominations s'inscrivant dans la politique mémorielle que nous voulons mettre en place : l'Histoire des Résistances passées comme présentes, des luttes locales ou internationales. Ce travail se fera notamment en lien avec des associations décoloniales et féministes.

Repenser la fête des tuiles pour en faire une journée des Résistances réellement cogérée avec les associations.

Avoir une politique mémorielle tournée vers la population actuelle de Grenoble et non plus uniquement vers l'Histoire de Grenoble.

Renforcer la mobilisation des scolaires autour des temps commémoratifs dans l'idée de transmission de la mémoire.

Mettre en valeur le patrimoine matériel et immatériel.

Pour une véritable équité territoriale

La politique mise en place dans les quartiers populaires de Grenoble souffre d'une gestion néocoloniale où le pouvoir a voulu imposer plutôt que construire avec les habitant·es. Le résultat est double : la gentrification de certains quartiers (c'est-à-dire l'augmentation du coût de la vie, qui chasse toujours plus loin les classes populaires) et l'anéantissement sur le long terme des initiatives qui faisaient vivre les quartiers.

Aujourd'hui certains quartiers de Grenoble sont simplement abandonnés par la Ville, il n'y a presque plus de services publics, de commerces, et l'on ne parle plus que de sécurité et de drogue pour évoquer les problématiques de ces lieux. Face à cela, nous proposons des mesures concrètes, ancrées dans le quotidien des habitant·es. **Nous allons également co-construire avec les habitant·es des grands plans par quartier pour répondre aux besoins concrets de la population de manière réellement démocratique.**

Effectuer un moratoire sur les grands projets en cours de gentrification de certains quartiers et refuser tout futur projet allant dans ce sens.

Reprendre l'alternative portée par les habitant·es concernant le lac baignable.

Ce projet prévoit que le lac ne soit pas transformé en piscine, et donc qu'il puisse rester accessible à toutes et tous sans barrières et jauges. Il prévoit tout de même un système de filtration et un espace à part pour les chiens afin de répondre aux problèmes sanitaires.

S'assurer d'une part de l'équité de répartition du budget global par secteurs de la Ville et d'autre part que les projets subventionnés soient bien à destination des habitant·es pour lesquels ils reçoivent ces subventions.

Assurer à chaque habitant·e l'accès à un commerce de proximité à moins de 15 minutes de marche par la mise en place, dans les quartiers manquant, de commerces de proximité ou d'épiceries municipales.

Favoriser l'installation et le maintien de petits commerces dans les quartiers, notamment avec la mise à disposition de locaux commerciaux via une foncière municipale.

Déployer des services publics dans les quartiers populaires et décentraliser la Ville, notamment avec des permanences d'élu·es dans tous les quartiers.

Accompagner la création de projets d'habitant·es ou d'association dans les quartiers populaires grâce au soutien à des pépinières associatives.

Pour la protection des droits des animaux non humains

Les animaux ne peuvent pas parler, voter, et défendre leurs droits. Comme des enfants humains à bien des égards, **ils sont à la merci de ce que nous voulons bien leur accorder**. Être de gauche, c'est avoir une empathie non sélective, et agir pour défendre même celles et ceux qui ne peuvent pas nous le rendre dans les urnes : les animaux non humains, les enfants, ou encore les personnes étrangères. **Parce que la France Insoumise prône l'émancipation du vivant dans sa globalité, notre attention à la condition animale est entière et sincère**. C'est pourquoi nous avons signé les différentes chartes sur la condition animale pour ces élections municipales, comme celle de la Paz ou encore de L214, dont nous remercions le travail important. C'est également pour cela que notre programme est ambitieux, pour que Grenoble reste pionnière dans la lutte pour les droits des animaux.

La végétalisation de l'alimentation, premier levier afin de réduire la souffrance animale

Appliquer à toute la restauration municipale (self municipal, Ehpad, évènements) la végétalisation des cantines.

Offrir systématiquement des repas végétariens, avec possibilité de choisir une option avec viande ou poisson 2 jours par semaine. Proposer une alternative végétalienne quotidienne et instaurer une journée végétalienne hebdomadaire.

Garantir qu'aucun aliment ne soit issu de l'élevage industriel dans la commande publique (cantines & événements municipaux).

Promouvoir une autre vision des animaux, comme porteurs de droits et êtres sentients

Élaborer une campagne municipale de promotion de l'adoption sur le modèle "adopt don't shop" avec une priorité pour les animaux en refuge depuis plus longtemps.

Intégrer la condition animale au programme culturel de la ville, des écoles (périscolaire), et de tous les établissements accueillant du public (conférences, projections, expositions, journées nationales dédiées aux animaux...). Présenter l'alimentation végétale comme levier central de bien-être animal, de transition écologique et de santé humaine.

Garantir la transparence de l'activité des fourrières en publiant sur le site de la commune ou de la métropole un bilan annuel de leur activité.

Il devra préciser le nombre d'animaux capturés, identifiés, stérilisés, euthanasiés, relâchés, remis à leur propriétaire, etc.

Des élu·es exemplaires et à l'écoute de la population au quotidien

Nous refusons une démocratie de façade, réservée à une minorité, où le pouvoir reste confisqué par une élite déconnectée du quotidien des habitant·es. C'est pourquoi nous placerons les Grenobloises et Grenoblois au cœur des décisions, en construisant une véritable démocratie participative, populaire et transparente.

Nous serons des élu·es irréprochables et exemplaires, qui rendent des comptes et partagent le quotidien des habitant·es. Car pour nous, la démocratie ne se limite pas à des consultations ponctuelles ou à des concertations réservées aux plus privilégiés. Elle doit être permanente, ouverte à toutes, et permettre aux citoyen·nes de contrôler réellement leurs représentant·es.

Des élu·es qui rendent des comptes et font preuve de probité

Adopter une charte d'éthique des élu·es, avec des engagements publics sur la transparence, le non-cumul des mandats, la publication des agendas et des intérêts.

Mettre en place le droit à la révocation des élu·es.

Réduire le train de vie des élu·es.

Tenir des comptes rendus de mandat réguliers.

Pour la révolution citoyenne à l'échelle communale

Créer des assemblées citoyennes thématiques tirées au sort pour co-construire les politiques publiques.

Instaurer un droit d'interpellation citoyenne, permettant aux habitant·es de saisir le Conseil Municipal sur tout sujet, avec réponse obligatoire de la collectivité.

Mettre en place le Référendum d'Initiative Citoyenne à l'échelle communale.

Pour un sport émancipateur et accessible à toutes et tous

Le sport est aujourd'hui souvent pensé sous le prisme de la compétition ou de la consommation de loisirs marchands. Or pour nous, le sport est nécessairement inclusif, émancipateur et vecteur de lien. Il ne doit pas être un luxe réservé à celles et ceux qui ont le temps et l'argent. Il ne doit pas non plus être un simple outil de gestion des flux ou de performance. Il doit être pensé et encouragé comme un droit fondamental : le droit de se réapproprier son corps, le droit d'occuper l'espace public sans crainte et le droit de s'épanouir collectivement.

Notre programme a été pensé dans cet état d'esprit : faire de Grenoble une ville où le sport est partout, pour toutes et tous, et vecteur d'égalité réelle.

Soutenir le sport féminin

Renforcer le dispositif de formations aux lutte contre les VHSS (Violences et Harcèlement Sexistes et Sexuels) et mettre en place des formations à destination des entraîneurs des équipes féminines et des sports mixtes.

Rembourser jusqu'à 100% le premier diplôme des futures entraîneuses.

Inciter les clubs professionnels à faire de la médiation dans les écoles, notamment pour inciter les jeunes filles à commencer/poursuivre une activité sportive.

Construire des équipements de street workout pensés pour les femmes.

Accompagner les jeunes et les familles dans la découverte du sport

Créer un programme « Formation contre Engagement ».

Financer des formations qualifiantes (BAFA, BPJEPS, CQP) pour les jeunes des quartiers prioritaires en échange d'un engagement dans la création ou l'animation d'associations sportives locales.

Mettre en place la gratuité d'accès aux piscines pour les - 6 ans.

Développer des lieux conviviaux au sein des équipements (buvettes, cafés, coin ressources, etc.).

Développer un grand plan natation pour permettre à toutes et tous d'apprendre à nager.

Déployer le sport « Hors les Murs » en investissant dans de nouveaux équipements, avec des éducateur·rices présent·es directement dans les parcs, places et city-stades, afin d'aller vers celles et ceux qui ne franchissent pas la porte des gymnases.

Soutenir les petites associations sportives

Rendre accessible les équipements aux associations sans licence.

Mettre en place un réseau de minibus pour les associations sportives

Assurer l'accessibilité et la salubrité des équipements à tous et toutes

Mettre en place la gratuité d'accès aux piscines pour les personnes en situation de handicap et personnes aux minimas sociaux.

Élaborer un plan de rénovation thermique, sanitaire et fonctionnelle des équipements sportifs (salles, gymnases, piscines) afin de garantir un accès digne et confortable à toutes et tous.

Développer l'accès aux équipements des campus universitaires, en lien avec l'UGA.

Modifier l'annuaire des associations sportives en ajoutant le prix des licences.

Mettre en place des séances d'activités sportives gratuites dans les parcs et équipements de la ville dans l'ensemble des secteurs, adaptées aux rythmes quotidiens des familles, notamment monoparentales.

Supprimer les exigences de tenue dans les piscines dans le respect des mesures d'hygiène.

Une vie culturelle ouverte et partagée par toutes et tous

La culture est aujourd'hui souvent pensée uniquement par le prisme de l'art. Or, la culture est ce qui nous définit en tant que société. Celle-ci est nécessairement plurielle, créolisée, et foisonnante. Elle doit être pensée et encouragée comme un contre-pouvoir et une émanation directe des citoyen·nes, contenant les arts, le syndicalisme, les mouvements de jeunesse, les débats citoyens, et plus généralement, tout ce qui fait la vie de la cité. C'est l'appropriation de lieux communs et de l'espace public pour l'expression pacifique et politique des conflits qui traversent la société. Ce n'est donc pas vain, pour une municipalité, de mettre les moyens pour encourager et développer l'expression culturelle de son territoire. C'est au contraire, l'assurance de permettre un débat sain, enrichi et fécond permettant l'émancipation des individus.

Penser les lieux qui permettent la pratique et l'expression culturelle comme des maisons communes.

Élaborer un plan de rénovation des infrastructures culturelles (théâtres, maison des habitant·es, MJC, lieux de répétitions, etc.).

Dédier un espace de stockage et de mutualisation du matériel aux associations et aux artistes.

Ouvrir des bibliothèques de proximité et intégrer des espaces de ressources et de bibliothèque dans les Maisons des Habitant·es.

Mettre en place des cafés citoyens dans les lieux culturels pour permettre au public de s'y retrouver.

Ajouter un agenda culturel au bulletin municipal et le distribuer à nouveau dans toutes les boîtes aux lettres.

Développer la tarification solidaire dans l'ensemble des lieux culturels jusqu'à la gratuité pour les minimas sociaux.

Organiser un bilan de mi-mandat sur la politique culturelle de la Ville.

Les personnes en charge de ce bilan seront des citoyen·nes tiré·es au sort et des acteur·rices locaux·ales.

Permettre l'émancipation de la jeunesse par la culture

Assurer la présence d'une Bibliothèque Centre Documentaire (BCD) dans toutes les écoles, avec des permanences d'agent·es qualifié·es.

Mettre en place le 100% Education Artistique et Culturelle (EAC), afin que chaque classe ait un accès à la découverte et la pratique culturelle sur la commune.

Former les médiateur·rices de quartier pour faciliter l'accès aux lieux de culture et redonner envie de créer des échanges et des ponts entre les différents secteurs de la ville.

Soutenir et accompagner la vie culturelle locale dans la confiance et la transparence

Accompagner la pratique artistique amateur et professionnelle par l'accès facilité aux équipements municipaux.

Développer un parc de matériel technique municipal pour permettre aux associations d'avoir accès à un équipement de qualité à un tarif raisonnable.

Revenir aux représentations avec plusieurs dates des spectacles au Théâtre Municipal de Grenoble.

Mettre en place un mois des pratiques amateurs, en incitant les lieux culturels à privilégier les représentations amateurs.

Soutenir la vie associative comme pilier de l'éducation populaire

À Grenoble, près de 5000 associations mobilisent des milliers de bénévoles et plus de 6000 salarié·es. Ce maillage exceptionnel est un pilier du lien social, de la culture, de la solidarité, du sport et de la citoyenneté. Les associations grenobloises interviennent majoritairement au niveau du quartier et de la commune, au plus près des habitant·es. Ce sont ces petites associations de quartier, souvent invisibilisées, qui font vivre la démocratie au quotidien : elles créent du lien, organisent la solidarité, portent des revendications, inventent des alternatives. Pourtant, ce tissu s'effiloche sous l'effet de la précarisation financière et de l'isolement : la moitié des associations fonctionnent sans financement public, parfois par choix, mais trop souvent faute d'accès à l'information et à l'accompagnement nécessaire. Cette situation résulte de choix politiques : le glissement vers une logique de marché qui met les associations en concurrence via les appels à projets, la réduction des subventions de fonctionnement qui précarise les structures, et parfois même une forme de défiance qui conduit certaines associations à s'autocensurer par crainte de perdre leurs financements. Nous voulons rompre avec cette logique. Les associations ne sont pas des prestataires de services, ce sont des acteurs politiques à part entière, des espaces d'engagement citoyen et de contre-pouvoir démocratique. Notre programme vise à reconnaître pleinement ce rôle, qu'elles soient ou non subventionnées. Nous voulons mieux faire connaître les dispositifs d'accompagnement, les rendre accessibles à toutes et tous, et aider les associations à diversifier leurs ressources sans créer de dépendance.

Se réapproprier le temps long en sortant des logiques de marchandisation de l'action associative

Face à la précarisation croissante du secteur associatif, nous voulons rompre avec la logique des appels à projets qui met les associations en concurrence et les contraint à une course permanente aux financements. Notre ambition est de restaurer des relations de confiance et de stabilité, permettant aux associations de se concentrer sur leur cœur de mission plutôt que sur leur survie administrative et financière.

Simplifier au maximum les démarches administratives pour les associations.

Penser les subventions de fonctionnement comme norme et pierre angulaire du soutien aux associations.

Démocratiser les subventions par la mise en place d'une commission mixte d'attribution, constituées d'élu·es, d'agent·es et de citoyen·nes pour garantir la pluralité des points de vue et la transparence des décisions.

Favoriser les conventions pluriannuelles afin de sécuriser les associations dans le temps long.

Indexer des subventions de fonctionnement sur l'inflation.

Évaluer les associations bénéficiaires par des critères clairs et transparents.

Repenser la manière de rendre compte et de faire le bilan aux associations pour permettre l'accompagnement et non la sanction.

Assurer la liberté associative pour renforcer les associations comme pilier de la démocratie

Créer un fond d'interpellation citoyenne pour permettre l'organisation collective de terrain, soutenir les campagnes d'interpellation citoyenne et financer l'accès à la contre-expertise citoyenne.

Créer un dispositif de médiation en cas de conflit entre une institution et une association.

Co-écrire une charte d'engagements réciproques entre les associations et la Ville de Grenoble.

Être un refuge pour les associations des territoires voisins (par la mise à disposition de salles, lorsque cela est possible, dans des cas de censure dans leur commune).

Penser les Maisons des Habitant·es comme des lieux ressources pour les associations (permanences d'aides aux demandes de subventions, espaces de formations, de réunions, ressources physiques, etc.).

Soutenir et valoriser les associations dans leurs actions

Utiliser les supports de communication de la Ville pour valoriser les événements des associations.

Co-construire les événements portés par la Ville, en partant toujours de ce qui existe déjà et dans l'objectif de soutenir et valoriser les initiatives citoyennes et associatives.

Faciliter l'usage des locaux scolaires en dehors du temps scolaire pour des événements de quartier (vide-greniers, réunions, débats, vie associative...).

Faire un état des lieux du foncier associatif et des locaux encore disponibles pour permettre aux associations en besoin d'avoir accès à un local.

Accompagner la création de nouvelles associations et d'associations portées par les jeunes

Accompagner les jeunes à la création de nouvelles associations.

Autoriser la domiciliation des associations à la Maison de la Vie Associative et Citoyenne (MVAC) dès leur création.

Soutenir le développement d'associations notamment chez les jeunes et les accompagner via les dispositifs de la MVAC (formations, espaces de stockage, bureaux partagés, etc.)

Permettre la domiciliation des associations dans les Maisons des Habitant-es.

Cela permettra de renforcer l'ancrage des associations dans leur quartier et les inciter à se servir des Maisons des Habitant-es comme lieu de vie et de ressource.

Communiquer sur les dispositifs d'accompagnement du territoire et développer les pépinières d'initiatives existantes.

L'eau et l'énergie, des biens communs de première nécessité

Menacée par le réchauffement climatique, la pollution et l'accaparement, l'eau est le grand défi du XXI^e siècle pour l'humanité. Grenoble peut paraître à l'abri des pénuries et des pollutions avec ses montagnes qui garantissent une ressource en eau abondante et de qualité. Pourtant, la pollution et les mésusages menacent l'accès à ce bien commun essentiel. D'un côté, la longue histoire de l'industrie de la vallée de la chimie a provoqué la pollution de la nappe phréatique située sous Grenoble. De l'autre côté, des grandes entreprises comme STMicroelectronics et Soitec consomment à elles seules 20 % de l'eau de la métropole. En période de sécheresse, le partage de l'eau doit privilégier la consommation humaine et les activités agricoles qui nous nourrissent.

De la même manière, l'énergie est indispensable pour se nourrir, se chauffer et assurer de nombreuses tâches du quotidien. Un ménage sur cinq, d'après la Fondation pour le Logement des défavorisés, souffre de la précarité énergétique. Son usage doit être garanti sans contribuer au réchauffement climatique.

Garantir l'accès à une eau de qualité pour toutes et tous

Instaurer la gratuité des premiers mètres cubes d'eau indispensables à la vie.

Planifier le partage de l'eau de Grenoble avec les communes alentour en cas de sécheresse et favoriser la consommation humaine et l'activité agricole plutôt que l'industrie.

Engager la dépollution de la nappe phréatique du Drac avec les industries qui en partagent la responsabilité en incluant les syndicats des travailleurs.

Favoriser l'installation de récupérateurs d'eaux de pluie (pour le nettoyage des rues, l'arrosage des plantations municipales et des jardins collectifs, les toilettes des bâtiments publics, etc).

Renforcer l'installation et l'entretien de fontaines à eau potable dans l'espace public, de toilettes publiques, et de douches gratuites, accessibles et adaptées à tous·tes.

Contre la précarité énergétique, un service public de l'énergie

Lutter contre la précarité énergétique par une tarification sociale de l'énergie.

Favoriser l'installation de panneaux solaires sur les bâtiments publics.

Appliquer scrupuleusement l'extinction nocturne des bâtiments municipaux et agir au sein des intercommunalités pour étendre l'obligation d'extinction nocturne aux éclairages et aux publicités de mobilier urbain.

Pour un urbanisme solidaire et écologique

Depuis les années 1980, les sols artificialisés ont progressé trois à quatre fois plus vite que la population. Le béton engloutit les sols, chasse la nature et réduit les espaces communs. De plus, il emmagasine la chaleur et contribue à faire des villes des fournaises en été. Nous devons rendre une partie des sols à la nature, aux arbres et permettre à l'eau de s'y infiltrer. À Grenoble, l'accès à la fraîcheur et à la nature et à des espaces pour jouer, se rencontrer et partager manquent encore dans certains quartiers. L'aménagement urbain doit être pensé pour répondre à ces enjeux et réduire les inégalités d'accès à la nature et aux espaces communs.

Continuer la végétalisation de l'espace public, pour mieux respirer

Créer des parcs de proximité dans les quartiers qui n'en ont pas ou peu.

Accélérer la plantation d'arbres.

Pratiquer le "débétonnage tactique" : enlever le bitume inutile, rouvrir les sols, planter sans infrastructures lourdes. Mobiliser les habitant·es pour des chantiers collectifs.

Pour une Ville qui s'adapte aux besoins de jeux, de fraîcheur et de matériel

Installer une aire de jeux pour enfants (inclusive et accessible) dans chacun des parcs de la ville.

Rendre les cours d'écoles multifonctionnelles en les transformant en parc publics hors des périodes d'usage scolaire (en particulier en été).

Approfondir le "plan fraîcheur", notamment par l'installation de points d'ombres légers et temporaires dans tous les quartiers.

Créer un service municipal de mutualisation d'équipement (tondeuses, débroussailleuses, perceuses) et créer des ateliers coopératifs de remise en état de matériels divers.

Pour une Ville propre et agréable à vivre

À Grenoble, des espaces publics et des parties communes d'immeubles sont parfois abandonnés à la saleté et aux déchets. Ces situations posent des problèmes d'hygiène et de pollution évidents. Elles peuvent être causées par des aménagements dédiés insuffisants, par un manque de coordination entre la commune et la métropole qui partagent cette compétence ou par les bailleurs qui n'assurent pas suffisamment l'entretien des parties communes. La commune de Grenoble doit s'impliquer sur ce sujet important pour répondre au besoin de propreté légitime des habitant·es.

Harmoniser et faciliter la procédure de demande de nettoyage de l'espace public pour les commerçant·es et les habitant·es, avec possibilité d'intervention rapide et coordonnée avec la métropole.

Généraliser le tri véritable des déchets dans les poubelles des espaces publics.

Étendre le compost métropolitain aux zones où il n'est pas encore mis en place.

Missionner les nouvelles et nouveaux médiateur·rices à la sensibilisation à la propreté urbaine.

Permettre un ramassage des encombrants au sein des immeubles sur signalement des habitant·es pour limiter les dépôts sauvages.

Soutenir le développement des ressourceries associatives et publiques.

Pour des transports accessible au service des habitant·es et de la transition écologique

Le transport est un enjeu majeur de la planification écologique puisqu'il est le premier secteur d'émission de gaz à effet de serre en France et contribue grandement à dégrader la qualité de l'air. En même temps, la décarbonation du transport ne peut pas se faire au détriment de la majorité de la population qui dépend de la voiture pour travailler et pour les trajets du quotidien et dont les alternatives de transport en commun ou en mode doux ne sont pas suffisantes ou accessibles. La politique des Zones à Faibles Émissions (ZFE) s'inscrit dans une politique de sanction, socialement injuste, plutôt que dans une politique de promotion et de développement des transports alternatifs. La gratuité partielle des transports en commun est une approche qui en prend le contrepied. C'est une mesure écologique et de justice sociale qui doit être couplée à un développement du réseau de transport, notamment en périphérie. L'accès au vélo doit lui aussi être amélioré. L'achat ou la possession d'un vélo peut être un frein à son usage (entretien, stationnement, risque de vol). Le développement des aménagements et des vélos en libre service en facilitera l'usage.

Rendre les transports en commun gratuits pour toutes et tous.

En commençant par :

- Le week-end pour toutes les habitant·es.
- Tous les jours pour les moins de 26 ans.

Cette mise en place progressive permettra d'adapter le réseau à l'augmentation du nombre d'usager·es.

Garantir de bonnes conditions de travail pour les personnels, sans suppression d'emplois.

Porter politiquement la construction du RER métropolitain à l'échelle du SMMAG.

Abroger totalement la Zones à Faibles Emissions (ZFE), maintenue "sans sanctions" jusqu'en juin 2026.

Développer les plateformes multimodales à l'entrée des villes ou à proximité des gares pour réduire le trafic et la pollution de l'air.

Mettre en place un service public métropolitain du vélo libre service en plus de Mvélo.

Sur le modèle des "vélibs" parisiens, ces vélos disponibles pour quelques minutes ou quelques heures seront gratuits pour les 18-25 ans.

Continuer le développement du réseau de pistes cyclables dans les quartiers sous-dotés, en concertation avec les habitant·es.

Améliorer l'accès au vélo sur la rive gauche de l'Isère.

Développer le stationnement sécurisé pour vélos.

Inclure des parkings, arceaux ou local vélos et deux roues dans les rénovations des logements sociaux et les projets municipaux en concertation avec les habitant·es.

Favoriser les bourses à vélos et ateliers de réparations en travaillant avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire.

Développer les parkings 2 roues.

Maintenir la gratuité des parkings sur voirie et places de stationnement dans les quartiers populaires.

Assurer la gratuité des places de stationnement autour des hôpitaux de la métropole de Grenoble pour les patient·es et leurs accompagnant·es.

Cette mesure à vocation à pallier la non gratuité des parkings des hôpitaux.

S'opposer au metrocable et à tout grand projet inutile et imposé.

Des finances publiques saines, au service des Grenoblois·es

La planification est au cœur du mouvement insoumis. Qu'elle soit économique ou écologique, la planification permet à chaque habitant·e de subvenir à ses besoins, aujourd'hui comme demain. Pour instaurer des villes communalistes, la planification est le premier pas nécessaire pour guider notre action. Nous la mettrons donc en œuvre et tâcherons de montrer l'exemple pour que celle-ci puisse enfin advenir à l'échelon national en 2027.

Face à l'urgence sociale et écologique, nous refuserons de gérer la Ville en ne regardant que les contraintes budgétaires. Cette logique austéritaire sacrifie l'intérêt général, il nous faut voir plus grand. En mars 2026, nous allons reprendre le contrôle sur l'argent public pour qu'il serve vraiment les Grenobloises et Grenoblois. Fini de privatiser nos services publics et de transformer nos biens communs en business, nous allons repenser des finances publiques pour qu'elles n'aient qu'une boussole : l'intérêt général. **Notre objectif** est la transparence sur l'utilisation de chaque denier public, l'équité pour que chacun·e paye sa juste part, et la solidarité pour changer vraiment la vie des gens. Avec les bons outils, nous pouvons faire ensemble, nous pouvons faire mieux. Nous ferons de Grenoble une Ville où l'argent public sert d'abord à répondre aux besoins de la population et à accompagner celles et ceux qui en ont le plus besoin.

Des finances publiques transparentes pour le bien commun

Organiser des "audits citoyens des finances" pour garantir la transparence des comptes.

Prioriser les investissements écologiques et sociaux : rénovation énergétique, mobilités douces, éducation et solidarité.

Lutter contre l'évasion fiscale locale.

Exiger des critères stricts d'éthique fiscale pour les entreprises partenaires de la Ville.

Conditionner les subventions municipales au respect de nos engagements contre la précarité sociale, environnementale et de lutte contre les discriminations.

Créer une banque municipale grenobloise.

Proposer des services financiers solidaires : microcrédit social, soutien aux associations et petites entreprises locales, accompagnement des habitant·es en difficulté financière, et ouverture de comptes pour les personnes exclues du système bancaire traditionnel.

Effectuer un moratoire sur la vente du patrimoine municipal.

Une politique ambitieuse et exemplaire pour les marchés publics

Renforcer la coopération intercommunale par la création de groupements de commandes avec d'autres communes, afin de mutualiser les achats et d'éviter le recours systématique à des centrales d'achats coûteuses.

Améliorer l'allotissement des marchés pour permettre aux PME, artisans et structures de l'économie sociale et solidaire d'accéder plus facilement à la commande publique.

Introduire systématiquement des critères et des clauses sociales dans les marchés publics pour favoriser l'insertion professionnelle, l'emploi local, l'égalité femmes-hommes et l'amélioration des conditions de travail des salariés des opérateurs économiques attributaires.

Intégrer des critères environnementaux ambitieux pour promouvoir des achats publics responsables, respectueux de l'environnement, favorisant les circuits courts et la réduction de l'empreinte carbone.

Favoriser l'innovation sociale et environnementale en valorisant les entreprises engagées dans des démarches vertueuses et responsables (avec des plans de progrès).

Rendre compte régulièrement aux citoyennes et citoyens de la politique d'achat public et de ses résultats.

Recourir davantage aux marchés réservés pour faciliter l'accès des Structures d'Insertion par l'Activité Économique (SIAE) et des entreprises adaptées à la commande publique.

Le personnel municipal au coeur de la fonction publique grenobloise

La France Insoumise au pouvoir à Grenoble, c'est le refus de la gestion du service public comme une entreprise privée obsédée par la rentabilité. Nous replacerons les agent·es, cœur battant du service public municipal, au cœur de notre projet. Nous garantirons donc des conditions de travail dignes pour toutes et tous, pour en finir avec la précarité et les discriminations, et redonner du sens aux métiers du service public. Car une ville solidaire, c'est d'abord une ville qui prend soin de celles et ceux qui la servent au quotidien. Pour cela, nous proposons des mesures concrètes : défendre les droits des travailleur·euses de la Fonction Publique Territoriale, leur donner vraiment les moyens d'agir, et construire avec elles et eux un service public qui aide tout le monde à s'émanciper et s'épanouir à Grenoble.

Protéger les agent·es du service public et les usager·es face aux discriminations

Former les agent·es de la mairie à l'accueil des personnes LGBTQIA+ et des personnes racisées (par exemple pour les questions d'état civil), et notamment la police municipale.

Créer une cellule d'écoute réellement indépendante au sein des services de la Ville contre les discriminations avec au moins un·e agent·e dédié·e aux discriminations à caractère raciste en lien avec les services Ressources Humaines pour le disciplinaire.

Renforcer la lutte contre les violences sexistes et sexuelles et les discriminations.

Rendre les formations sur ces sujets obligatoires, en commençant par les chef·fes d'équipe, et créer un comité permettant l'écoute et l'accompagnement des victimes.

Favoriser un recrutement plus inclusif, en accordant une attention particulière à la diversité et à l'égalité des chances, notamment par l'organisation d'évènements, forums et job dating dans les quartiers populaires.

Améliorer les autorisations spéciales d'absence en faveur de l'égalité pour mieux accompagner les agentes municipales dans les évènements de la vie (aligner la durée du congé paternité sur la durée de congé maternité, autorisation d'absence pour règles douloureuses, interruptions de grossesses, examens médicaux dans le cadre d'une PMA).

Lutter contre la précarité des métiers de la Fonction Publique Territoriale

Mettre en place un plan de titularisation pour lutter contre la précarité et stabiliser les agents contractuels, notamment en mettant fin aux contrats horaires, les contrats les plus précaires.

Indemniser à 100% les agent·es en cas d'arrêt maladie lors des 3 premiers mois.

Revaloriser les salaires les plus bas.

Prévoir des passerelles pour aider les agent·es ayant des métiers pénibles à se réorienter.

Proposer par délibération la Prime Ségur aux ATSEM.

S'engager à une amélioration progressive des qualifications des agent·es.

Pour une fonction publique porteuse de sens et pionnière sur les questions écologiques et démocratiques

Renforcer la formation continue sur la bifurcation écologique.

Créer une charte du dialogue social.

Elle contiendra l'engagement à effectuer au minimum une réunion une fois par an entre les élu·es, les agent·es et les usager·es sur l'état du service public, à suivre les décisions des instances paritaires, à garantir des réponses aux questions des syndicats, et à être le plus transparents possible sur les contraintes budgétaires.

Renforcer le rôle des chef·fes de service ou d'équipe et généraliser la création de postes d'adjoint·es.

Cette évolution vise à donner davantage de sens au travail des agent·es, à encourager la prise d'initiative et à favoriser un management plus collaboratif et participatif. Elle permettra également de mieux reconnaître l'engagement de chacun·e et de promouvoir une organisation plus horizontale, au bénéfice de toutes.

Cesser l'application des principes du New Public Management (application des principes du management privé dans le secteur public, rentabilité, efficacité, etc) pour revenir à des métiers qui ont du sens et aux valeurs du service public au service de l'intérêt général.

Renforcer les moyens de remontée des demandes des agent·es et leur prise en compte (par exemple via le CST) pour toutes les agent·es.

Restaurer le droit de grève à l'heure.

Revenir au système d'automaticité en fonction de l'ancienneté pour les avancements de carrière.

Pour des commerces de proximités et une économie locale foisonnante

Une ville doit pouvoir assurer à chacun·e la possibilité d'accéder à ses besoins de première nécessité sur le plan de l'emploi ou de la consommation. Aujourd'hui à Grenoble, on observe une désertification des commerces, notamment dans les quartiers populaires. Pour beaucoup de Grenoblois·es, l'accès aux commerces nécessite de passer un temps conséquent dans les transports. Cette réalité est un marqueur d'exclusion sociale et réduit considérablement le cadre de vie de nombreux·ses habitant·es.

Quand Grenoble sera insoumise, plus aucun quartier ne sera exclu d'activité économique, et chaque habitant·e pourra avoir accès à un commerce à proximité de son logement assurant ses besoins de première nécessité.

Pour la défense de l'artisanat et du commerce local

Utiliser le droit de préemption afin d'acheter des locaux commerciaux qui seront loués à loyer modéré à des commerçant·es indépendant·es sous conditions de respect de clauses sociales et écologiques.

Développer l'accession à la propriété non spéculative pour les artisans.

Refuser les permis de construire et modifier le plan local d'urbanisme (PLU) et le schéma de cohérence territoriale (SCOT) de façon à empêcher la construction de toute nouvelle grande surface.

Pour la création et le maintien d'emplois locaux durables

Ouvrir de nouveaux services publics pourvoyeurs d'emplois.

Favoriser la reprise d'entreprises par les salarié·es, notamment en coopérative, en embauchant un·e expert·e au niveau intercommunal pour les accompagner et les soutenir.

Accompagner la création de coopératives d'activité et d'emploi (CAE) pour favoriser le développement de l'Économie Sociale et Solidaire et introduire des économies d'échelle pour lutter contre le gaspillage du capital : services mutualisés, bureaux ou locaux de stockage collectifs...

Accompagner la création de tiers-lieux associatif et de production sur le territoire communal.

Pour l'innovation scientifique et le partage des connaissances

Grenoble doit une part de sa renommée internationale à sa recherche et son développement scientifique. Cette filière participe pleinement à l'emploi local mais porte également une responsabilité sur l'impact de notre Ville sur l'environnement local. La recherche doit donc se réinventer pour permettre son avancée sans participer davantage à la destruction de notre environnement.

Créer, critiquer et transmettre les savoirs sont des actes nécessaires au développement humain. Elles sont encore plus fondamentales aujourd'hui face à la crise sociale et environnementale, car elles permettent de comprendre les grandes questions de notre siècle, d'y réfléchir par soi-même et de contribuer activement à la délibération collective. La production et la diffusion des connaissances scientifiques sont ainsi essentielles pour l'émancipation, ce qui impose de les confier au secteur public, au service de l'intérêt général.

Créer une charte locale de la recherche responsable.

Orienter les financements, l'obtention d'infrastructures et partenariats vers la recherche à but public (transition énergétique, santé publique, inclusion, etc.) et conditionner l'octroi d'aides économiques (exonérations de taxes, subventions à l'innovation) au respect d'engagements précis sur les conditions salariales, la prise en compte de l'environnement et le partage des données.

Proposer un conseil local de la connaissance et de l'innovation.

Celui-ci sera composé de chercheur·ses, d'élu·es, d'agent·es, d'associations, et d'habitant·es. Il aura pour but d'orienter la recherche et l'innovation vers les besoins concrets des habitant·es (logement, santé, transition écologique, énergie, mobilités, qualité de l'air, numérique d'intérêt général, services publics), rompre avec une innovation subordonnée aux seuls intérêts économiques et remettre le progrès scientifique au service de l'émancipation sociale et de la soutenabilité écologique.

Renforcer les thèses CIFRE sur des recherches d'intérêt local.

Faciliter la coopération internationale de la recherche pour le partage des savoirs (jumelages, erasmus).

Restreindre l'enseignement supérieur privé, via le refus de toute subvention et partenariat.

Réaffirmer le lien entre la recherche publique et la municipalité en refusant tout recours au privé.

UNE LISTE INSOUMISE ET CITOYENNE

En mars 2026, Grenoble peut choisir la cohérence. En 2022, vous avez placé Jean-Luc Mélenchon largement en tête de l'élection présidentielle avec 39 % des voix. Ce vote exprimait une exigence claire : **justice sociale, écologie populaire et démocratie réelle**. Aujourd'hui, c'est l'occasion de faire ce choix à l'échelle municipale.

Nous voulons **une ville émancipatrice et accessible**, qui garantit le bien vivre, l'accès aux services publics et le respect de chacun.e. **Une ville égalitaire**, qui défend le droit au logement et lutte contre toutes les inégalités. **Une ville écologique**, mais une écologie qui protège les habitants et améliore réellement la qualité de vie, dans tous les quartiers.

À Grenoble, la majorité sortante a fait le choix d'une alliance avec le Parti socialiste. Or, au niveau national, **le Parti socialiste a refusé de censurer les gouvernements Macron**, a laissé passer le 49.3 et accompagné des politiques libérales. Nous faisons un autre choix, celui de la clarté et de la radicalité. Nous pensons que c'est **la condition pour battre la droite** représentée à Grenoble par Alain Carignon.

Notre liste est **garantie 100 % sans macronistes**. Sans compromis, sans double discours entre le national et le local. Elle sera à l'image des grenoblois, une liste qui représente toute la population, une liste qui est **un outil au service de l'intérêt général**.

En mars 2026, vous pouvez faire le choix d'**une gauche cohérente, fidèle à ses engagements, au service de la population**.

